



- Le camping sauvage est très répandu sur l'île mais il est surtout pratiqué sur de courtes durées.

## **SOCIÉTÉ**

### **Où planter sa tente sur l'île ?**

Les campeurs n'ont pas vraiment la cote sur l'île intense. Pour les accueillir, il n'existe qu'un seul camping à l'Étang-Salé. Pourtant, ce mode d'hébergement a ses adeptes. Pour les Réunionnais, d'une part, dont les deux tiers ne quittent pas leur caillou pendant les vacances, mais aussi pour les touristes souhaitant limiter les dépenses. Quelles sont les causes de ce manque criant ?

[12 août 2006]

- A Salazie, la tente c'est possible aussi !

**Retrouvez le Journal de l'île en version numérique**

Une semaine offerte pour tout abonnement

"Complet jusqu'au 15 août", le message affiché à l'accueil du camping de l'Étang Salé est concis et sans ambiguïté. Incontestablement, les campeurs étaient au rendez-vous durant ces vacances d'hiver austral. Pour les habitués, réservation avait été faite dès le 1er juin mais les campeurs de passage peuvent toujours se présenter à l'improviste et planter leur tente pour une courte durée. Depuis huit ans que le camping a ouvert ses portes, une clientèle d'habitués s'est constituée (environ 30 % des campeurs), et l'année dernière encore plus que les autres, ce sont les Réunionnais qui sont venus y planter leur tente. En effet, "le chik est passé par là", explique Bernard de Longprez, le régisseur. 17% des campeurs étaient jusqu'à présent des touristes venant de pays étrangers (essentiellement d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre et de Suisse), mais depuis l'année dernière, la fréquentation des touristes non-réunionnais a considérablement chuté et n'a représenté que 4% des 26 000 personnes qui ont fréquenté l'établissement, propriété de la Civis. Chik ou pas chik, reste que l'unique camping de l'île accueille essentiellement des Réunionnais, habitants pour la plupart au sud de l'île. Le temps des vacances, ces derniers l'utilisent comme résidence secondaire et cela pour un coût qui reste raisonnable (10 € /jour hors vacances, 13 € pendant les vacances scolaires). Fermé seulement une semaine par an, fin décembre, le terrain de 70 emplacements n'accueille que les tentes. Mais pourquoi ce camping est-il le seul digne de ce nom sur l'île ? Au comité de tourisme de La Réunion, les raisons sont de deux ordres : la difficile rentabilité et les problèmes de sécurité. Selon le CTR, l'insularité et donc l'éloignement des "marchés émetteurs" réduisent les chances de rentabiliser ce type d'hébergement notamment en saison morte. Par ailleurs, La Réunion reste une destination chère.

### **Idéal pour petits budgets**

L'accent est donc mis plus particulièrement sur des hébergements de haute et moyenne gammes. Autrement dit, celui qui a les moyens de se payer un billet pour venir passer ses vacances à La Réunion préférera, a priori, l'hôtel ou le gîte plutôt que la tente. Un point de vue que ne partage pas Bernard de Longprez. "Les touristes hors Réunion font leur calcul. Quand ils ont payé le billet d'avion, la voiture de location et la nourriture, certains préfèrent le camping pour réduire les frais... Sauf que. Il n'y a qu'une possibilité, celui de l'Étang-Salé." Quant aux problèmes de sécurité, ce dernier touche du bois. Le site, un peu à l'écart des plages, loin des concentrations urbaines, des boîtes de nuit... assurerait la tranquillité du lieu. Reste que le camping est, pour ceux qui le fréquentent, une destination et un mode

d'hébergement adaptés pour un budget vacances limité. Et surtout, "un lieu où on se sent en sécurité", explique une campeuse. Ce qui n'est pas le cas pour le camping sauvage que cette dernière a déjà pratiqué. Une étude menée par le CTR en 2003 sur les vacances des Réunionnais montrait que la moitié ne partait jamais en vacances. Par ailleurs, une étude Ipsos réalisée en 2005, indiquait que seulement un quart des Réunionnais comptaient quitter l'île pour les mois de juillet et août. Quid pour ceux qui restent ? Toujours selon l'étude du CTR, 18% des interrogés partent exclusivement à La Réunion, 10% partent à La Réunion et à l'étranger et 23% quittent le département. Les autres "sont en vacances" mais ne "partent pas". D'où l'importance accordée par les ménages aux week-ends en famille notamment (48%) et au camping aussi (9%). Camping sauvage de quelques jours la plupart du temps. Faute de mieux peut-être. Pourtant, les professionnels doutent qu'une offre plus élargie et payante en la matière ne réduise cette pratique, gratuite, "libre" mais interdite. Reste que les Réunionnais n'ont pas vraiment le choix. Ils ne peuvent que "préférer" la gratuité du camping sauvage.

### **Textes Aude Gaboriau et Bruno Graignic**

► Camping de l'Étang-Salé Rue Guy Hoarau, Étang-Salé Tel : 02 62 91 75 86 10 euros hors vacances, 13 euros pendant les vacances scolaires 25 euros la réservation.

#### **- Un camping par îlet à Mafate ?**

Un camping par îlet à Mafate ? C'est possible. La Maison de la montagne travaille actuellement sur le financement de six projets : Aurère, Grand Place, Cayenne, La Nouvelle et deux dans les Hauts de Mafate devraient voir le jour d'ici mi-2007. Si une partie des fonds européens du Docup leur sont alloués. Chaque projet, prévu pour accueillir une vingtaine de campeurs, nécessite un investissement qui rôde aux alentours de 20 000 euros. "A l'heure actuelle, plusieurs Mafatais proposent aux randonneurs de camper sur leurs terrains, mais ils ne sont pas forcément aux normes", lâche Axel Hoareau, directeur de la Maison de la montagne. En un mot, cette restructuration vise à offrir un minimum de confort et d'hygiène aux campeurs. Pour les quatre îlets qui dépendent de La Possession, les permis de construire sont délivrés. En revanche, pour ceux sous la coupe de Saint-Paul, ça bloque. "Une révision du Plan local d'urbanisme serait nécessaire pour pouvoir construire les différents équipements nécessaires", poursuit Axel Hoareau. La demande existe donc ? "Une partie des randonneurs réclament ce genre d'infrastructures, surtout pour Mafate, mais ce n'est pas si flagrant que ça", nuance le directeur de la Maison de la montagne. Il poursuit : "Cela permettrait de diversifier l'offre d'hébergement et toucher ainsi une clientèle plus variée, des personnes qui ne souhaitent pas forcément dormir en dortoir, qui préfèrent profiter du grand air..." Si la mayonnaise prend, "le reste des cirques pourraient bénéficier de l'expérience".